

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

CARACTERE DES EMPLACEMENTS RESERVES :

Ces emplacements, repérés au plan par des numéros, sont réservés pour les voies et édifices publics, installations d'intérêt général et les espaces verts.

La Collectivité bénéficiaire du droit de réservation est la Commune, ou le Département.

Les propriétaires des terrains en emplacement réservé peuvent exiger leur acquisition par le bénéficiaire de la réserve, conformément à l'article L 123.9 du Code de l'Urbanisme.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Index	Désignation de l'opération	Collectivité bénéficiaire	Zone de rattachement
1	Extension du cimetière	Commune	Ua
2	Elargissement du chemin rural dit « <i>des Pièces</i> » à Bourchiny	Commune	Ua
3	Elargissement du chemin rural dit « <i>du Sable</i> » à Montagny	Commune	Ua
4	Captage des bassins de Montagny	Commune	A